

Suisse : un exemple de formation à la philosophie avec les enfants, préparée par la Haute Ecole Pédagogique de Fribourg

Le Certificat d'Etudes Avancées en philosophie pour enfants et adolescents (PPEA) est un diplôme d'études supérieures qui certifie les compétences fondamentales pour pratiquer la philosophie avec les enfants et les adolescents.

La pratique philosophique est un outil pédagogique qui permet de développer principalement l'autonomie de la pensée réflexive et du dialogue argumenté dans les domaines des langues et de la citoyenneté.

La pratique philosophique permet de construire les capacités de pensée propres à l'exercice d'une citoyenneté globale. Elle favorise sensiblement l'intégration de la diversité culturelle liée aux valeurs. Elle améliore les apprentissages fondamentaux en langues et en logique, facilite la vie en groupe et renforce l'estime de soi des apprenants.

Au terme de la formation

Pour les enseignants de l'enfantine et du primaire, cette formation permet d'acquérir l'ensemble des compétences nécessaires à l'utilisation de l'outil philosophique dans le curriculum (de l'EE1 à la 6P), dans le domaine des Sciences de l'Homme et de la Société et des langues.

Pour les enseignants du secondaire I, cette formation permet de développer les axes réflexifs et participatifs du cours d'éthique. Elle complète et renforce l'acquisition des objectifs de compréhension et d'expression en langues.

Pour les enseignants du secondaire II, cette formation permet l'acquisition d'un outil pédagogique global visant le développement des capacités réflexives et argumentatives nécessaires à l'apprentissage de la philosophie.

Module A (4 crédit Ects) - La pratique de la philosophie en communauté de recherche

Ce module vise l'acquisition des compétences de base dans les domaines suivants :

- connaître les fondements pédagogiques des ateliers de philosophie avec des enfants ou des adolescents ;
- connaître les outils d'animation d'un dialogue philosophique ;
- savoir reconnaître la mise en pratique d'une capacité de pensée philosophique ;
- savoir encourager la pratique du raisonnement, de la conceptualisation et de la recherche philosophique avec des apprenants ;
- développer des capacités au questionnement ;
- comprendre les rôles de l'animateur d'un dialogue philosophique.

Ce module s'accompagne de deux rencontres de suivi personnalisé.

Formateur : Alexandre Herriger, formateur en PPEA.

12 journées : 18 et 19 août 2011, 6 et 7 octobre 2011, 24 et 25 novembre 2011, 2 et 3 février 2012, 26 et 27 avril 2012, 17 et 18 mai 2012.

Module B (2 crédits Ects) - L'implantation de la pratique philosophique dans les didactiques disciplinaires

Ce module vise l'acquisition des compétences spécifiques essentielles à l'utilisation de l'outil d'apprentissage philosophique dans l'enseignement des disciplines scolaires : -

- de l'enfantine et du primaire, en Langue 1 et dans les Sciences de l'Homme et de la Société, selon le Plan d'Etudes Romand ;
- du secondaire 1, dans le domaine de l'éthique et des langues, selon le Plan d'Etudes Romand ;
- du collègue, en philosophie, notamment en option complémentaire.

Ce module s'accompagne d'une rencontre de suivi personnalisé.

Formateurs : équipe professorale PPEA HEP-FR : Dr Samuel Heinzen, Jean Ducotterd et Anne-Claude Hess

6 journées : 12 et 13 septembre 2011, 16 et 17 février 2012, 7 et 8 mai 2012.

Module C (2 crédits Ects) - Les compétences relationnelles dans les groupes de pratique philosophique

Ce module vise l'acquisition des compétences relationnelles nécessaires à la mise en oeuvre efficace de l'outil philosophique, soit :

- savoir développer et entretenir un "caring thinking" entre tous les membres d'une communauté de recherche philosophique ;
- savoir reconnaître et favoriser les dynamiques de groupes facilitatrices d'un questionnement philosophique serein et efficient ;
- savoir gérer les situations difficiles amenées par des personnalités ou des valeurs, que révèle la pratique philosophique.

Formateurs : Norbert Apter, Harvard M.Ed, formateur et psychodramatiste et Elisabeth Loison Apter, psychothérapeute.

6 journées : 2 et 3 novembre 2011, 16 et 17 janvier 2012, 13 et 14 mars 2012 et 4 demi-journées : 21 novembre 2011, 5 décembre 2011, 6 février 2012, 20 février 2012.

Pratique professionnelle (2 crédits Ects)

Ce module comprend l'ensemble des travaux et activités nécessaires à la mise en oeuvre des modules A, B et C.

L'ensemble de la formation comprend 195 heures de cours et 105 heures de travail personnel.

Lieux de la formation : Haute Ecole pédagogique Fribourg et Institut ODeF à Genève pour les demi-journées du module C.

Coût global de la formation : 5200 Frs

Délai d'inscription : 30 mai 2011

Une annulation doit obligatoirement être annoncée. Le délai maximal est de 30 jours à partir de l'envoi du dossier de demande d'admission. Une annulation hors délai ou en cours de formation équivaut à une facturation pleine.

Conditions de certification

Chacun des modules est certifié par la mention "acquis" à la fin de la formation, si le candidat a rempli l'ensemble des conditions de certification propre à chaque module. L'obtention du certificat nécessite la mention "acquis" pour chacun des trois modules. Le CAS en PPEA comprend 10 crédits ECTS (système de transfert et de crédits d'études supérieures, reconnus au niveau européen et suisse). Ces crédits recouvrent les cours et les travaux personnels.

Conditions générales d'admission

Le CAS est ouvert à toute personne détentrice d'un diplôme d'enseignement et d'un bachelor avec expérience professionnelle, ainsi qu'aux personnes détentrices d'un bachelor ou d'un master dans au moins une branche enseignable, avec expérience professionnelle.

Dépôt de candidature

Rédaction d'un dossier de demande d'admission comprenant un CV, une copie des diplômes, une lettre de motivation avec description de la situation professionnelle et de ses perspectives. Ce dossier doit être envoyé à : Haute Ecole pédagogique Fribourg

Formation continue post-grade

Route de Morat 36

1700 Fribourg

L'effectif des groupes étant limité à 10 personnes, un candidat admis en formation peut être mis sur liste d'attente. Les frais accessoires (déplacement, subsistance, matériel) sont à la charge des candidats. Les demandes de subsides ou de décharges, ainsi que toute convention relative au CAS sont de la responsabilité des candidats.

Contacts : tél. 026 305 72 01 / e-mail WaltherMa@edufr.ch

(1) la HEP de Fribourg est l'équivalent d'un IUFM français.